



Besoin d'aide dois-je écrire au juge des familles

Par **nisrine**, le **05/02/2016** à **17:01**

Bonjour,

J'ai besoin d'aide, mon mari est un addicte de jeux depuis 30 ans, il a pris des crédits sans mon accord pour jouer et aujourd'hui il n'arrive plus à rembourser ses dettes, on a qu'une seule bien c'est la maison dont je vis, et qu'on a mis 21 ans à rembourser son crédit, je voulais savoir si je peux écrire au juge des familles pour le mettre au courant de ma grave situation.

Aidez-moi s'il vous plaît par où commencer et que dois-je faire?

Merci.

Par **youris**, le **05/02/2016** à **18:15**

bonjour,

le juge aux affaires familiales n'est pas concerné par le comportement de votre mari. vous pouvez demander à votre mari de consulter un médecin spécialisé dans ce genre d'addiction et puis éventuellement consulter un avocat et d'envisager le divorce.

salutations